ESP2M

2016 - 2017

Master [120] en sciences de la santé publique

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire adapté - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**
Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**
Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**
Code du programme: **esp2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 4
- Compétences et acquis au terme de la formation 4
- Structure du programme 6
- Programme détaillé 6
  - Programme par matière 6
  - Prérequis entre cours 23
  - Cours et acquis d'apprentissage du programme 23
Informations diverses 24
- Conditions d'admission 24
- Enseignements supplémentaires 27
- Pédagogie 29
- Evaluation au cours de la formation 29
- Mobilité et internationalisation 29
- Formations ultérieures accessibles 29
- Certificats 29
- Gestion et contacts 29

ESP2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en Œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement des compétences professionnelles pour de nombreux métiers de la santé publique tels que :

- Soins, Organisation des soins au niveau du patient, d'un réseau ou d'un système local de soins : Gestionnaire de cas ; Compétences « santé publique » y inclus «éducation du patient/éducation pour la santé/prévention » de médecin de famille ; Responsable d'équipe multidisciplinaire de soins ; Directeur de maisons de repos et de maisons de repos et de soins (ce métier est actuellement en demande d'agrément) ; Coordonnateur de réseaux de soins ; Coordonnateur de services intégrés de soins à domicile ; Réseau multidisciplinaire local ; Médecin chef de district ; etc.
- Promotion de la santé : Agent de promotion de la santé ; Personnes travaillant au niveau d'un centre local de promotion de la santé, de communes, etc. ; Educateur pour la santé/ éducateur thérapeutique ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; etc.
- Management des institutions de soins (hôpitaux, institutions de soins pour personnes âgées, en santé mentale, soins aux enfants, etc.) : Responsable de service hospitalier ; Cadre de maisons de repos et de maisons de repos et de soins ; Cadre d'hôpital, etc ; Expert qualité ; Cadres de soins : infirmiers, paramédicaux ; Cadres administratifs, logistiques, ressources humaines ; Cadres experts : coordinateur qualité, sécurité Patient, formation continue, hygiène hospitalière, processus, etc.
- Gestion de risque, recherche/développement, aide à la décision et enseignement : Épidémiologiste à l'Institut scientifique de la santé publique ou dans un observatoire de la santé ; Personnes travaillant dans des structures responsables de contrôles d'épidémies ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; Recherche et développement en épidémiologie, en clinique, sur les systèmes de santé, en économie de la santé, en bioéthique, etc ; Expert/spécialiste en management en financement ou analyse économique et évaluation médico-économique dans une institution ou dans une organisation (INAMI, SPF santé, régions, mutuelles, centre d'expertise en soins de santé (KCE), cabinets politiques ou autres institutions publiques ou privées) ayant la santé dans ses attributions ; etc.

Les débouchés

Le master en santé publique s'ouvre sur une grande diversité d'emplois, tant en Belgique qu'à l'étranger. L'accès à un emploi et les perspectives de carrière dépendent en partie de la formation initiale du futur diplômé en santé publique, et en partie du choix de la combinaison d'options de la finalité.

Les organismes et employeurs qui accueillent les diplômés en santé publique sont nombreux, à l'échelon local ou national aussi bien qu'à l'échelon international.

A l'échelon local ou national, ce sont:

- des organismes sociaux ou médico-sociaux : programmes de santé gouvernementaux, mutuelles, INAMI, associations à but non lucratif, de promotion de la santé et d'éducation à la santé, organismes de santé communautaire (protection de la maternité et de l'enfance, vaccination, etc), et médecine du travail. Ce sont aussi des organismes éducatifs (écoles, promotion de la santé à l'école),
- dans le secteur ambulatoire, ce sont des maisons médicales et des initiatives de coordination des soins et services autour du patient à domicile,
- des hôpitaux et structures de soins qui emploient du personnel de direction et des cadres (direction de maisons de repos et de soins, direction d'hôpital, cadres infirmiers, responsables de l'hygiène, de l'éducation du patient, de la diététique, etc),
- des organismes publics et privés d'enseignement et de recherche (hautes écoles, universités) et de monitoring de la santé et des soins de santé (instituts de santé publique, observatoires de la santé, centre d'expertise en soins de santé, etc.),
- des organismes ou entreprises privés, tels l'industrie pharmaceutique, les assureurs, des entreprises d'informatique, qui emploient du personnel en recherche/développement et analyses de données.

A l'échelon international, ce sont des organisations non gouvernementales, les organismes coopération bilatérales ou multilatérales des missions d'action humanitaire, des structures de soins à l'étranger.

Votre profil

Vous

• souhaitez comprendre et agir dans le champ de la santé et des soins de santé;
• êtes sensible aux problématiques de la santé en Belgique ou ailleurs ;
• souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
• souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre
• un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
• l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
• l'acquisition de compétences transversales
• une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
• un support au projet professionnel ;
• une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
• des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

• définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,

• acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,

• mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en oeuvre des activités destinées à promouvoir, maintenir et rétablir la santé de l'individu dans la communauté

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Exploiter de manière active et intégrée un corpus de savoirs pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir dans les différents domaines de la Santé Publique.

1.1 Démontrer une compréhension des concepts suivants, tant aux niveaux individuel que collectif et dans leurs interactions:

- état de santé,
- inégalités en matière de santé,
- déterminants de la santé et de la maladie,
- stratégies de promotion de la santé : prévention, protection, communication et éducation,
- système et services de santé (organisation, financement, utilisation).

1.2 Démontrer une compréhension des structures, du financement et de l'organisation de la santé publique et des services de santé/ soins à l'échelle locale, nationale et supranationale.

1.3 Appliquer dans sa pratique les sciences de la santé publique : épidémiologie, sciences humaines (économie, sociologie, psychologie,….), biostatistique.

1.4 S'appuyer, dans sa pratique, sur des données et des résultats fiables de recherches (evidence-based practice).

L'étudiant démontrera également des savoirs et des capacités de mise en Œuvre hautement spécialisés dans un ou deux domaines de la santé publique (cours au choix, options, …), en fonction de son projet professionnel.

2. Récolter et d'analyser de manière critique l'information sur les situations de santé à l'échelle individuelle, collective, sur les organisations ou les systèmes de santé (données, faits, concepts, théories, etc.), en reconnaissant explicitement les valeurs sur lesquelles repose son analyse.

2.1 Reconnaître l'existence d'un enjeu ou d'un problème en matière de santé publique, dans ses dimensions systémiques (interactions entre l'individu, le groupe, l'organisation, le système, l'environnement)

2.2 Identifier les sources d'information fiables et appropriées, y compris celles provenant des milieux communautaires et, le cas échéant, s'adapter à la diversité des données par des méthodes adéquates (modélisation, etc).

2.3 Interpréter l'information en considérant le contexte éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique.

2.4 Recommander des actions spécifiques au terme de l'analyse des données.

3. Acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à des contextes changeants ou incertains et y évoluer positivement.

3.1. Elaborer et utiliser des stratégies personnelles et collectives pour s'adapter à un environnement changeant ou incertain.

3.2. Démontrer les habiletés requises pour identifier des occasions de formation continue dans le champ de la santé publique.

3.3. Evaluer ses pratiques et celles de collaborateurs pour contribuer à l'amélioration des acquis et pratiques.

4. Utiliser à bon escient la communication écrite, verbale et non verbale, l'écoute, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et la pédagogie pour communiquer des informations en santé, notamment sur des thématiques sujettes à l'incertitude (par exemple, dans le cas de gestion d'épidémie, de planification d'intervention en santé publique, etc).

4.1 Adapter l'information aux différents publics (patients, population, groupes, professionnels, etc).

4.2 Mobiliser les individus et les collectivités en utilisant les médias appropriés, les ressources communautaires et utiliser les technologies modernes pour communiquer efficacement.

4.3 Rédiger de manière claire et rigoureuse des résultats d'analyse et de recherche.

5. Intégrer dans ses pratiques les dimensions de diversité et de pluralité des individus et des groupes.

5.1 Reconnaître la façon dont les déterminants de la santé (biologiques, psychologiques et psychosociaux, sociaux, culturels, économiques et physiques) influencent la santé et le bien-être de divers groupes.

5.2 Tenir compte de la diversité de la population, publics cibles et acteurs de santé dans la planification, la mise en Œuvre, la gestion, l'adaptation et l'évaluation des interventions et des programmes.

6. Influencer et de mobiliser les partenaires (individus, groupes, institutions) dans l'atteinte d'un but commun, soit l'amélioration de la santé et du bien-être des groupes et des individus.

6.1 Identifier les partenaires pouvant contribuer à la résolution des problèmes de santé publique et collaborer avec eux.

6.2 Utiliser/développer des habiletés de mobilisation, négociation, gestion de conflits et d'animation de groupes tout en conciliant/ négociant les divers intérêts visant l'amélioration de la santé et du bien-être.

6.3. Argumenter, écrire ou agir en faveur d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes pour réduire les inégalités de santé, favoriser l'accès aux services de santé et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources.

7. Identifier des actions ou des projets pour aider des personnes ou des groupes à faire des choix en santé et agir sur leur mode de vie et leur environnement.

Amener les personnes, dans le cadre d'une relation interpersonnelle ou dans un cadre collectif :

7.1. à développer des compétences réflexives et auto-régulatrices en lien avec des problématiques de santé personnelles ou collectives,

7.2. à engager des actions pouvant contribuer à la préservation ou l'amélioration de leur santé, et accompagner leur démarche, notamment en soutenant la motivation à des actions positives.

8. Intervenir efficacement et de résoudre des problèmes complexes dans le domaine de la Santé Publique.

Pour cela l'étudiant sera capable de participer activement:

8.1 A la description des implications des choix opérés en matière d'intervention, en particulier ceux s'adressant aux déterminants de la santé, y inclus les déterminants économiques, et à la recommandation ou au choix d'une piste d'action.

8.2 A l'élaboration d'un plan de mise en Œuvre tenant compte des contraintes du contexte, notamment sociales, économiques, légales et éthiques.

8.3 A la mise en Œuvre adaptative du plan, en gérant le risque et l'incertitude inhérents au contexte réel (économiques, social, légal, éthique).

8.4. Au management, au financement et à la gestion des programmes de santé, de développement des institutions ou des systèmes de soins de santé et à l'évaluation des interventions et des programmes (efficacité, équité, efficience, impact).

9. Développer des habiletés de leadership qui favorisent le développement des compétences, améliorent l'efficience et le bien-être du et dans le milieu de travail en inscrivant son action dans un cadre institutionnel à la fois porté et contraint par les objectifs des organisations et des parties prenantes.

9.1 Contribuer au développement d'une vision commune et de valeurs essentielles pour la planification et la mise en Œuvre de politiques de santé et de démarches de soins dans les collectivités.

9.2. Situer son action dans une démarche stratégique et mobiliser les personnes, les équipes, l'information et les ressources, en interdisciplinarité et en tenant compte des principes éthiques de la santé publique.

9.3 Démontrer une habileté à renforcer les capacités communautaires et/ou institutionnelles par le partage des savoirs et du pouvoir.

9.4 Faire évoluer une situation, une communauté ou une organisation par des solutions innovantes et appropriées, tenant compte du contexte.

Au terme du master, tous les étudiants auront acquis les compétences des catégories 1 à 5: Sciences de la santé publique, Analyse, Apprentissage tout au long de la vie, Diversité et inclusion, et Communication.

En fonction de leur parcours et de leur expérience et de leur projet professionnel, les étudiants devraient acquérir au moins 3 des 4 autres compétences (catégories 6 à 9).

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l´identifiant global UCL en cliquant ICI.

STRUCTURE DU PROGRAMME

En fonction du parcours antérieur, un module complémentaire de maximum 60 crédits complétera le programme (voir les conditions d'admission).

Le master (120 crédits) comporte un socle commun de formation : un tronc commun (60 crédits) et une finalité spécialisée en santé publique (30 crédits).

Le programme est complété par un choix de deux options de 15 crédits.

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

> TRONC COMMUN *[prog-2016-esp2m-wesp200t.html]*

> Finalité spécialisée *[prog-2016-esp2m-wesp201s]*

Options et/ou cours au choix

> Option coordination et réseaux de soins *[prog-2016-esp2m-wesp210o.html]*
> Option approche communautaire des politiques et programmes de santé *[prog-2016-esp2m-wesp211o.html]*
> Option politiques et programmes en promotion de la santé *[prog-2016-esp2m-wesp212o.html]*
> Option comportements et compétences pour la santé *[prog-2016-esp2m-wesp213o.html]*
> Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) *[prog-2016-esp2m-wesp214o.html]*
> Option management et développement organisationnel *[prog-2016-esp2m-wesp215o.html]*
> Option personne âgée et gériatrie *[prog-2016-esp2m-wesp218o.html]*
> Community mental health *[prog-2016-esp2m-wesp219o.html]*
> Option méthodes avancées en santé publique *[prog-2016-esp2m-wesp222o.html]*

ESP2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours obligatoires (30 crédits)

					Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	William.Dhoore (coord.) Etienne.Declercq Vincent.Lorant	20h	3 Crédits	1q	x
WFSP2101	Organisation des soins et systèmes de soins de santé	Jean.Macq	30h	4 Crédits	2q	x
WFSP2102	Sociologie et psychologie de la santé	Isabelle.Aujoulat Denis.Hers Brice.Lepiece Vincent.Lorant (coord.) Nicolas.Zdanowicz	45h	6 Crédits	1q	x

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2103	Economie de la santé	Brecht.Devleesschauwer Christian.Leonard	40h+15h	4 Crédits	2q	x	
WFSP2104	Statistiques en sciences de la santé (Introduction)	William.Dhoore Niko.Speybroeck (coord.)	30h+21h	4 Crédits	2q	x	
WFSP2105	Introduction à l'épidémiologie et à la démographie	Jean-Marie.Degryse (coord.) Bruno.Masquelier	45h+10h	5 Crédits	1q	x	
WFSP2106	Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique	Isabelle.Aujoulat	20h+6h	4 Crédits	2q	x	

Mémoire (28 crédits)

WFSP2298	Séminaire d'accompagnement du mémoire *Cette activité débute en bloc 1 mais est validée en bloc 2*	Isabelle.Aujoulat William.Dhoore (coord.) Vincent.Lorant Jean.Macq Annie.Robert Niko.Speybroeck	60h+15h	5 Crédits			x
WFSP2299	Mémoire			23 Crédits			x

Questions de sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les 3 suivants :

LTECO2101	Bible et santé	Claude.Lichtert	15h	2 Crédits	1q		x
LTECO2102	Christianisme et questions de sens	Arnaud.Join-Lambert	15h	2 Crédits	1q		x
LTECO2103	Questions d'éthique chrétienne	Eric.Gaziaux	15h	2 Crédits	1q		x

Finalité spécialisée [30.0]

Obligatoire
Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017
Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2107	Le droit de la santé	Jean-Philippe.Cobbaut Genevieve.Schamps (coord.)	45h	5 Crédits	2q	x	
WFSP2108	Bioéthique	Mylene.Botbol (coord.) Jean-Philippe.Cobbaut (supplée Mylene Botbol) Jean-Philippe.Cobbaut Luc.Roegiers	30h	4 Crédits	2q	x	
WFSP2109	Promotion de la santé, 1re partie	Isabelle.Aujoulat (coord.) Marie.Dauvrin (supplée Vincent Lorant) Vincent.Lorant	20h+3h	3 Crédits	1q	x	
WFSP2119	Promotion de la santé, 2e partie	Isabelle.Aujoulat (coord.) William.Dhoore Marie.Dauvrin	30h+9h	5 Crédits	2q	x	
WFSP2110	La conduite de projet	Marianne.Philippe	15h+20h	4 Crédits	1q	x	
WFSP2111	La dynamique de groupe et la communication intra organisationnelle	Harmony.Glinne	20h+12h	3 Crédits	1q	x	

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2112	Evaluation de programme en santé publique	William.Dhoore	20h	3 Crédits	2q	x	
WFSP2113	Gestion financière de base	Pascal.Mertens	30h+15h	3 Crédits	2q	x	

Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels veut former le master en sciences de la santé publique.

• Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

• Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**:

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programmes de santé
- Politiques et programmes en promotion de la santé

Ces options s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

• Deux options pour la **gestion et le management des institutions de soins**:

- Gestion des institutions de soins (y compris de longs séjours)
- Management et développement organisationnel

Ces options s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

• Une option de **méthodes avancées en santé publique**.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

• Deux options sur la **prise en charge de problématiques liées à des groupes populationnels spécifiques**:

- Personne âgée et gériatrie
- Community mental health

Les options de ce groupe devraient se combiner avec une option des groupes précédents.

L'étudiant choisit deux options de 15 crédits.

Recommandations pour le choix de combinaison des options :

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option politiques et programmes en promotion de la santé
Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option Community mental health
Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option personne âgée et gériatrie

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option management et développement organisationnel
Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option Community mental health
Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option personne âgée et gériatrie

Option comportements et compétences pour la santé et Option approche communautaire des politiques et programmes de santé
Option comportements et compétences pour la santé et Option coordination et réseaux de soins
Option comportements et compétences pour la santé et Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

Option coordination et réseaux de soins et Option Community mental health
Option coordination et réseaux de soins et Option personne âgée et gériatrie
Option coordination et réseaux de soins et Option management et développement organisationnel

Option méthodes avancées en santé publique et une des 8 autres options au choix

D'autres combinaisons sont possibles en cas d'allègement (c'est à dire de répartition du programme sur plusieurs années académiques).

> Option coordination et réseaux de soins *[prog-2016-esp2m-wesp210o]*
> Option approche communautaire des politiques et programmes de santé *[prog-2016-esp2m-wesp211o]*
> Option politiques et programmes en promotion de la santé *[prog-2016-esp2m-wesp212o]*
> Option comportements et compétences pour la santé *[prog-2016-esp2m-wesp213o]*
> Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) *[prog-2016-esp2m-wesp214o]*
> Option management et développement organisationnel *[prog-2016-esp2m-wesp215o]*
> Option personne âgée et gériatrie *[prog-2016-esp2m-wesp218o]*
> Community mental health *[prog-2016-esp2m-wesp219o]*
> Option méthodes avancées en santé publique *[prog-2016-esp2m-wesp222o]*

Option coordination et réseaux de soins [15.0]

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

Acquis d'apprentissage:

• Pouvoir développer une analyse systémique, être capable d'évaluer le fonctionnement d'un réseau de soins (de santé, social) ou d'un système local dans un espace géographique défini.

• Pouvoir formuler avec un patient des objectifs et les opérationnaliser dans un plan de soins (« éducation » thérapeutique).

• Pouvoir utiliser des outils appropriés d'évaluation globale de personne avec problèmes de santé complexes (système d'information).
• Pouvoir communiquer de manière efficace avec des prestataires de soins de disciplines multiples avec une priorité pour le médecin traitant. Pouvoir développer un leadership avec un réseau de soins autour d'un patient.
• Pouvoir évaluer des plans de soins individuels et pouvoir évaluer le fonctionnement de système ou réseaux de soins.
• Pouvoir gérer de manière efficiente un réseau de soins / un système local de soins.

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours obligatoires (12 crédits)

					Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2210	Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des patients : dossier partagés, réseaux (e-health, réseau santé wallon, etc)	Etienne.Declercq Francois.Roucoux	15h	3 Crédits	1q	x
WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins *Ce cours est obligatoire dans les options "Coordination et réseau de soins" et "Community mental health": si vous suivez ces 2 options, vous devez choisir 4 crédits supplémentaires dans la liste proposée ci-dessous ou dans une autre option.*	Jean.Macq (coord.) Barbara.Melard	30h	4 Crédits	1q	x
WFSP2212	Initiation à la pratique de la coordination des soins et des systèmes de soins et stage en milieu médico-social	Barbara.Melard	7.5h	5 Crédits		x

Cours au choix (3 crédits)

L'étudiant choisit un cours de 3 crédits minimum :

WFSP2282	Réinsertion et réhabilitation sociales	Guy.Deleu Francois.Wyngaerden (coord.)	30h	3 Crédits	2q	x
WFSP2242	Interventions en éducation pour la santé	Isabelle.Aujoulat (coord.) Annalisa.Daguanno Marie.Dauvrin Claire.Petament Tanja.Spori Axelle.Vermeeren Nicolas.Zdanowicz	20h+15h	5 Crédits	2q	x
WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient	Isabelle.Aujoulat (coord.) Veronique.Beauloye Cecile.Biechler Sylvie.Legrain Brigitte.Sandrin Dominique.Seret	20h+15h	5 Crédits	2q	x
WFSP2270	Gérontologie sociale	Marie.Desainthubert Catherine.Gourbin (coord.)	22.5h	3 Crédits	2q	x
WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Pascale.Cornette (coord.) Isabelle.DeBrauwer Marie.Desainthubert Didier.Schoevaerdts Jean-Marie.Vanmarsenille	22.5h	3 Crédits	1q	x
WMDS2238	Vieillissement et médecine gériatrique	Guy.Beuken Benoit.Boland Pascale.Cornette (coord.) Isabelle.DeBrauwer Marie.Desainthubert Gerald.Deschietere Didier.Schoevaerdts Anne.Spinewine	36h	3 Crédits	2q	x
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia.Alvarez Nataly.Filion Marlene.Karam Cecile.Piron Maria.Tricas Therese.Vandurme (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter.Hesbeen	30h	3 Crédits	2q		x
WMSSP2203	Approches systémiques (UCL)	Jean.Macq Nathalie.Ribesse (supplée Jean Macq) Veronique.Zinnen (supplée Jean Macq)	24h	2 Crédits	1q		x
WFSP2254	Gestion des processus	Frederic.Bielen Claudine.Henaux (coord.) Anne.Simon	30h	3 Crédits	2q		x
WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	John.Cultiaux Pierre.Meurens (coord.)	40h+30h	5 Crédits	2q		x
WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony.Glinne Patrice.Gobert	30h	3 Crédits	1q		x

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Acquis d'apprentissage:

• Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.

• Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.

• Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.).

• Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

O Obligatoire	✖ Au choix
△ Activité non dispensée en 2016-2017	⊘ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
O WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1re partie)	William.Dhoore (coord.) Jacques.Morel Colette.Prevost Bruno.Vankelegom	30h+25h	7 Crédits	1q		x
O WFSP2221	Approche communautaire de la santé (2e partie)	William.Dhoore (coord.) Jacques.Morel Stephan.Vandenbroucke Bruno.Vankelegom	30h+25h	6 Crédits	2q		x
O WFSP2222	Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant	William.Dhoore	20h+15h	2 Crédits	2q		x

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Acquis d'apprentissage:

• Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.

• Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé.

Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours obligatoires (5 crédits)

					Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2230	Politique de santé	Vincent.Lorant (coord.) Pablo.Nicaise (supplée Vincent Lorant) Sabine.Stordeur (supplée Vincent Lorant) Sabine.Stordeur (coord.)	25h+15h	5 Crédits	1q	x

Cours au choix (10 crédits)

L'étudiant choisit 10 crédits en fonction de son projet et pouvant concerner des populations et champs spécifiques tels que : éducation à la santé, maladies chroniques, santé de la personne âgée, santé et environnement; santé maternelle et infantile; santé des minorités; inégalité dans l'enfance et l'adolescence; santé mentale y compris les assuétudes; nutrition; santé au travail; prévention des maladies infectieuses, des cancers et des maladies cardiovasculaires; population et développement.

WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia.Alvarez Nataly.Filion Marlene.Karam Cecile.Piron Maria.Tricas Therese.Vandurme (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter.Hesbeen	30h	3 Crédits	2q	x

Option comportements et compétences pour la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Acquis d'apprentissage :

• Comprendre le rôle des compétences (fonctionnelles, psychosociales, émotionnelles) et de la littéracie dans la genèse des comportements à risque ou protecteurs en matière de santé.
• Clarifier les valeurs qui sous-tendent différents types d'interventions visant des changements de comportements et/ou le développement de compétences dans le champ de la santé.
• Argumenter le choix d'objectifs et de méthodes d'intervention et d'évaluation qui respectent et soutiennent l'autonomie des personnes dans leurs objectifs de santé.
• Comprendre l'impact de différents modes et méthodes de communication sur l'autonomie des personnes dans leurs choix de santé (y compris les Technologies de l'Information et de la Communication-).
• Pouvoir élaborer, argumenter et conduire une séquence éducative (individuelle ou de groupe), dans le champ de l'éducation pour la santé ou de l'éducation thérapeutique des patients.
• Porter un regard critique sur son intervention pour en analyser les points forts et les limites, notamment en lien avec l'éthique et les valeurs de participation et d'autonomie qui sous-tendent toute action de promotion de la santé.

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours obligatoires (10 crédits)

					Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2241	Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes	Isabelle.Aujoulat (coord.) Carole.Feulien Denis.Hers Moira.Mikolajczak Claire.Petament Stephan.Vandenbroucke	20h+15h	5 Crédits	1q	x
WFSP2244	Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant	Isabelle.Aujoulat (coord.) Denis.Hers Nathalie.Kruyts Brigitte.Sandrin	20h+15h	5 Crédits	2q	x

Cours au choix (5 crédits)

WFSP2242	Interventions en éducation pour la santé	Isabelle.Aujoulat (coord.) Annalisa.Daguanno Marie.Dauvrin Claire.Petament Tanja.Spori Axelle.Vermeeren Nicolas.Zdanowicz	20h+15h	5 Crédits	2q	x
WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient	Isabelle.Aujoulat (coord.) Veronique.Beauloye Cecile.Biechler Sylvie.Legrain Brigitte.Sandrin Dominique.Seret	20h+15h	5 Crédits	2q	x

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [15.0]

Cette option s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir ou perfectionner leurs compétences en gestion de services, unités, département au sein d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

Au terme du programme de l'option, le (la) diplômé(e) aura acquis des compétences suivantes :

• la gestion proprement dite : concevoir, planifier, organiser et évaluer des ressources, des moyens et des processus, et des interventions,

• le respect des aspects légaux et administratifs,

• la prise en compte des contraintes logistiques ou techniques.

Les compétences transversales suivantes sont aussi à développer :

Capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche en lien avec les pratiques.

Pour acquérir ces compétences sont à privilégier les méthodes qui favorisent l'acquisition de compétences par les lectures personnelles, les cours interactifs (avec, par exemple, une comparaison de structures, organisations, organigramme de divers hôpitaux), les études de cas, l'observation sur le terrain, travaux pratiques individuels et de groupe. Exposés de nature plus magistrale pour les aspects juridiques avec nombreuses illustrations.

○ Obligatoire	✖ Au choix
△ Activité non dispensée en 2016-2017	⊘ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
○ WFSP2250	Gestion financière des hôpitaux	Philippe.Dehaspe	32h+15h	3 Crédits	1q		x
○ WFSP2252	Organisation et législation hospitalière	Benoit.Hallet	30h	3 Crédits	1q		x
○ WFSP2253	Système d'information hospitalier	Claire.Beguin Etienne.Declercq Benoit.Debande (coord.) Jacques.Rossler	20h	3 Crédits	1q		x
○ WFSP2254	Gestion des processus	Frederic.Bielen Claudine.Henaux (coord.) Anne.Simon	30h	3 Crédits	2q		x
○ WFSP2255	Initiation à la pratique de la gestion et stage en milieu médico-social	Philippe.Dehaspe	7.5h	3 Crédits			x

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de :

• réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ;

• appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes ;

• comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ;

• gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ;

• construire son propre plan professionnel.

○ Obligatoire	⊠ Au choix
△ Activité non dispensée en 2016-2017	⊘ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
○ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony.Glinne Patrice.Gobert	30h	3 Crédits	1q		x
○ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	John.Cultiaux Pierre.Meurens (coord.)	40h+30h	5 Crédits	2q		x
○ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu.Louiset Frederic.Thys	40h+15h	3 Crédits	2q		x
○ WFSP2263	Initiation à la pratique du management et stage en milieu médico-social	John.Cultiaux	7.5h	4 Crédits			x

Option personne âgée et gériatrie [15.0]

Acquis d'apprentissage:

• Décrire de façon approfondie le sujet âgé en santé ou avec problèmes de santé ainsi que des populations-type de personnes âgées dans le réseau de soins.
• Adapter ses représentations et ses attitudes vis-à-vis des aînés et des pratiques gérontologiques.
• Intégrer les concepts et théories en gérontologie : fragilité et patient fragile, modèle du fonctionnement de l'organisation mondiale de la santé, dynamique du déclin fonctionnel et sa prévention, qualité de vie de la personne âgée, démarche éthique et projet thérapeutique.
• Utiliser les outils adaptés à l'évaluation des besoins et des résultats des programmes.
• Planifier des soins en équipe multidisciplinaire, de manière individualisée ainsi que pour un groupe de patients.
• Analyser et résoudre les situations complexes et les accompagner.
• Analyser et résoudre des problèmes spécifiques (syndromes gériatriques) et appréhender par les moyens non pharmacologiques les affections chroniques invalidantes (e.g. démences, ostéoporose, insuffisance cardiaque, déficiences sensorielles).

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours obligatoires (12 crédits)

					Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2270	Gérontologie sociale	Marie.Desainthubert Catherine.Gourbin (coord.)	22.5h	3 Crédits	2q	x
WFSP2271	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée	Eric.Constant Adrian.Ivanoiu	22.5h	3 Crédits	2q	x
WFSP2272	Vieillissement normal et épidémiologie du vieillissement pathologique	Benoit.Boland Pascale.Cornette Isabelle.DeBrauwer Marie.Desainthubert (coord.) Didier.Schoevaerdts	22.5h	3 Crédits	1q	x
WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Pascale.Cornette (coord.) Isabelle.DeBrauwer Marie.Desainthubert Didier.Schoevaerdts Jean-Marie.Vanmarsenille	22.5h	3 Crédits	1q	x

Cours au choix (3 crédits)

L'étudiant complète son programme en choisissant un cours de minimum 3 crédits de la spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie (programme de l'Institut supérieur d'enseignement infirmier -ISEI-), ou un des cours suivants :
L'étudiant choisit un minimum de 3 crédits.

WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient	Isabelle.Aujoulat (coord.) Veronique.Beauloye Cecile.Biechler Sylvie.Legrain Brigitte.Sandrin Dominique.Seret	20h+15h	5 Crédits	2q	x
WMDS2238	Vieillissement et médecine gériatrique	Guy.Beuken Benoit.Boland Pascale.Cornette (coord.) Isabelle.DeBrauwer Marie.Desainthubert Gerald.Deschietere Didier.Schoevaerdts Anne.Spinewine	36h	3 Crédits	2q	x
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia.Alvarez Nataly.Filion Marlene.Karam Cecile.Piron Maria.Tricas Therese.Vandurme (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter.Hesbeen	30h	3 Crédits	2q	x

Community mental health [15.0]

Acquis d'apprentissage:

• Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale.
• Apprendre identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale.
• Elaborer et mettre en Œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés.
• Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation des patients psychiatriques chroniques et sévères.

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours obligatoires (10 crédits)

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WPSYC2211	Organisation des services de santé mentale	Vincent.Dubois	15h	3 Crédits	2q		x
WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins *Ce cours est obligatoire dans les options "Coordination et réseaux de soins" et "Community mental health": si vous suivez ces 2 options, vous devez choisir 4 crédits supplémentaires dans la liste ci-dessous ou dans une autre option.*	Jean.Macq (coord.) Barbara.Melard	30h	4 Crédits	1q		x
WFSP2282	Réinsertion et réhabilitation sociales	Guy.Deleu Francois.Wyngaerden (coord.)	30h	3 Crédits	2q		x

Cours au choix (5 crédits)

L'étudiant complète par au moins 5 crédits de cours aux choix de la liste ci-dessous ou de cours d'une autre option. Si l'étudiant n'a pas d'expérience professionnelle en psychiatrie, le stage est obligatoire.

LPSP1202	Psychopathologie générale	Dominique.Charlier Philippe.Detimary Francois.Nef	60h	5 Crédits	2q		x
WFSP2230	Politique de santé	Vincent.Lorant (coord.) Pablo.Nicaise (supplée Vincent Lorant) Sabine.Stordeur (supplée Vincent Lorant) Sabine.Stordeur (coord.)	25h+15h	5 Crédits	1q		x
WFSP2243	Interventions en éducation thérapeutique du patient	Isabelle.Aujoulat (coord.) Veronique.Beauloye Cecile.Biechler Sylvie.Legrain Brigitte.Sandrin Dominique.Seret	20h+15h	5 Crédits	2q		x
WFSP2271	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée	Eric.Constant Adrian.Ivanoiu	22.5h	3 Crédits	2q		x
WFSP2283	Stage d'observation de l'option Community mental health		60h	5 Crédits			x
WFSP2250	Gestion financière des hôpitaux	Philippe.Dehaspe	32h+15h	3 Crédits	1q		x
WFSP2252	Organisation et législation hospitalière	Benoit.Hallet	30h	3 Crédits	1q		x
WFSP2253	Système d'information hospitalier	Claire.Beguin Etienne.Declercq Benoit.Debande (coord.) Jacques.Rossler	20h	3 Crédits	1q		x
WFSP2254	Gestion des processus	Frederic.Bielen Claudine.Henaux (coord.) Anne.Simon	30h	3 Crédits	2q		x
WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	John.Cultiaux Pierre.Meurens (coord.)	40h+30h	5 Crédits	2q		x
WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony.Glinne Patrice.Gobert	30h	3 Crédits	1q		x

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1re partie)	William.Dhoore (coord.) Jacques.Morel Colette.Prevost Bruno.Vankelegom	30h+25h	7 Crédits	1q		x
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia.Alvarez Nataly.Filion Marlene.Karam Cecile.Piron Maria.Tricas Therese.Vandurme (coord.)	30h	3 Crédits	1q		x
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter.Hesbeen	30h	3 Crédits	2q		x

Option méthodes avancées en santé publique [15.0]

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

Acquis d'apprentissage : au terme de l'option « méthodes avancées en santé publique »,

- l'étudiant aura appris à formuler une question de recherche utile et pertinente en santé publique, à réaliser une revue de littérature utile pour éclairer son domaine de recherche, à choisir la méthode de recherche adéquate, à utiliser les méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives appropriées, et à communiquer ses résultats de recherche à son public cible fait de chercheurs et stakeholders ;
- l'étudiant, dans le cadre de son mémoire, aura écrit l'essentiel d'un papier scientifique en anglais;
- l'étudiant aura développé un regard critique sur la place de la recherche dans la société et sa contribution au bonheur ;
- l'étudiant aura une bonne vue sur les bases de données nationales et mondiales et il saura comment analyser ces données ;
- l'étudiant devra maîtriser les outils d'analyse pour, le cas échéant, envisager un doctorat en Santé Publique.

Obligatoire	Au choix
Activité non dispensée en 2016-2017	Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Séminaire au choix (3 crédits)

L'étudiant choisit un des séminaires suivants :

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2201	Séminaire de méthodes avancées en santé publique	Vincent.Lorant Niko.Speybroeck (coord.)	15h	3 Crédits	2q		x
WFSP2203	Séminaire de recherche en économie de la santé	Christine.Leclainche	20h	3 Crédits	2q		x
WFSP2204	Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique	Isabelle.Aujoulat (coord.) Laurence.Kohn Olivier.Schmitz Therese.Vandurme	20h+15h	3 Crédits	2q		x

Cours au choix (12 crédits)

L'étudiant choisit pour 12 crédits dans la liste suivante :

WFSP2202	Health survey methods	Rana.Charafeddine Stefaan.Demarest Lydia.Gisle Jean.Tafforeau (coord.) Johan.Vanderheyden	20h	5 Crédits	1q		x
WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine	Vincent.Lorant	20h	5 Crédits	2q		x
WFSP2218	Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson	Annie.Robert	20h+20h	4 Crédits	1q		x
WFSP2228	Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse	Annie.Robert (coord.) Genevieve.Vanmaele	20h+10h	3 Crédits	1q		x
WFSP2238	Advanced epidemiology	Niko.Speybroeck	20h+20h	5 Crédits	2q		x
WESP2123	Principes des essais cliniques	Laurence.Habimana Annie.Robert (coord.) Francoise.Smets	20h+10h	4 Crédits	1q		x
WESP2227	Scientific Writing	Jean-Marie.Degryse (coord.) Eralda.Turkeshi Severine.Henrard	30h	5 Crédits	2q		x
WESP2232	Epidémiologie génomique	Catherine.Legrand Alexandre.Persu Annie.Robert (coord.) Miikka.Vikkula	15h+15h	3 Crédits	2q		x
WESP2234	Stratégies de la décision médicale	Laurence.Habimana Annie.Robert (coord.)	30h	3 Crédits	1q		x

						Bloc annuel 1	Bloc annuel 2
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia.Alvarez Nataly.Filion Marlene.Karam Cecile.Piron Maria.Tricas Therese.Vandurme (coord.)	30h	3 Crédits	1q		x
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter.Hesbeen	30h	3 Crédits	2q		x
LGEO1342	Systèmes d'information géographique (SIG)	Sophie.Vanwambeke	30h+30h	5 Crédits	1q		x
LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie.Vanwambeke	30h+30h	5 Crédits	1q		x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document prerequis-2016-esp2m.pdf précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;

- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l´identifiant global UCL en cliquant ICI.

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française.

- Bacheliers universitaires
- Bacheliers non universitaires
- Diplômés du 2° cycle universitaire
- Diplômés de 2° cycle non universitaire
- Adultes en reprise d'études
- Accès personnalisé

—

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Tous les bacheliers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tous les bacheliers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tous les bacheliers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Bacheliers étrangers			
Tous les programmes de premier cycle		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	

—

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université Les porteurs d'un diplôme de bachelier non universitaire qui ont accès au master en sciences de la santé publique doivent ajouter un complément de formation à leur programme de master qui peut atteindre maximum 60 crédits.		
> BA - assistant(e) en psychologie (toutes options) > BA - assistant(e) social(e) > BA - technologue de laboratoire médical > BA - technologue en imagerie médicale > BA en agronomie > BA en audiologie > BA en bandagisterie-orthésiologie-prothésiologie > BA en diététique > BA en ergothérapie > BA en gestion de l'environnement urbain	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

> BA en logopédie > BA en podologie-podothérapie > BA en secrétariat de direction - option médicale > BA en soins infirmiers > BA en écologie sociale > BA-AESI en sciences: biologie, chimie, physique		
> BA en kinésithérapie - type long	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type long
> BA - sage-femme (ex-accoucheuse) > BA - technologue de laboratoire médical, suivi de la Spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en anesthésie > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en oncologie > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en pédiatrie > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en salle d'opération > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en santé communautaire > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en santé mentale et psychiatrie > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente > Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

—

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous les licenciés		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	En fonction d'une part du cursus réalisé et d'autre part de l'option choisie, des dispenses peuvent être accordées.
Masters			
Tous les masters		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	En fonction d'une part du cursus réalisé et d'autre part de l'option choisie, des dispenses peuvent être accordées.

—

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université Des compléments de formation d'un maximum de 15 crédits peuvent être intégrés au programme du 1er bloc annuel.		
> MA en kinésithérapie - type long > MA en sciences agronomiques > MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

—

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site Valorisation des acquis de l'expérience

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle jugée utile pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

—

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

—

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université.

Procédures particulières :

Pour les étudiants belges, un dossier de candidature disponible à la Faculté de santé publique (02/764.34.39) ou sur le site www.uclouvain.be/fsp est à compléter et à renvoyer le plus tôt possible (ou au plus tard le 15 septembre) à la Faculté de santé publique, Clos Chapelle-aux-Champs 30, bte B1 30 02, 1200 Bruxelles. La seconde étape est l'inscription proprement dite : voir http://www.uclouvain.be/73621.html

Les étudiants internationaux sont priés de suivre dans un premier temps la procédure particulière expliquée sur le site : http://www.uclouvain.be/14041.html. Ensuite, ils devront remplir le dossier de candidature au Master en sciences de la santé publique (voir ci-dessus).

Accès personnalisé : le master peut également être accessible sur examen de dossier et notamment par validation des acquis de l'expérience jugée utile(www.uclouvain/VAE)

Procédures particulières (éventuelles) : ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent :

• diplôme belge de bachelier universitaire : complément de formation de maximum 15 crédits

• diplôme belge de bachelier non universitaire :

o Ajout d'un complément de formation de max. 30 crédits :
- BA en Agronomie
- BA en Audiologie
- BA en Bandagisterie-orthésiologie-prothésiologie
- BA en Gestion de l'environnement urbain ;
- BA en Podologie-podothérapie
- BA – Assistant e de direction - option médicale
- BA - Technologue de laboratoire médical ; Technologue en imagerie médicale
- AESI en Sciences (biologie, chimie, physique)
- AESI en Sciences humaines (géographie, histoire, sciences sociales)

o Ajout d'un complément de formation de max. 25 crédits :
- BA - Assistant e en psychologie
- BA – Assistant e social e
- BA en Diététique
- BA en Ecologie sociale
- BA en Ergothérapie
- BA en Logopédie

o Ajout d'un complément de formation de max. 20 crédits :
- BA en soins infirmiers

o Ajout d'un complément de formation de max. 15 crédits :
- BA en soins infirmiers + spécialisation en anesthésie, imagerie médicale et radiothérapie, oncologie, pédiatrie, salle d'opération, santé communautaire, santé mentale et psychiatrie, soins intensifs et aide médicale urgente, Spécialisation en biotechnologie médicale et pharmaceutique, Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie
- BA Sage-femme
- BA Kinésithérapie

• diplôme belge de master de l'enseignement supérieur non-universitaire :

o Ajout d'un complément de formation de max. 15 crédits
- MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie
- MA en sciences agronomiques
- MA en kinésithérapie

• diplôme de premier cycle universitaire décerné par une université étrangère

accès sur dossier d'admission. Un complément de formation de maximum 60 crédits pourra être ajouté à votre programme. Sous réserve d'acceptation du dossier.

• Vous avez une expérience professionnelle et/ou personnelle significative (cinq années au minimum) dans le secteur de la santé

accès sur dossier, accès via la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Un complément de formation de maximum 60 crédits pourra être ajouté à votre programme.

Sous réserve d'acceptation du dossier.

O Obligatoire	Au choix
△ Activité non dispensée en 2016-2017	⊘ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017	Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera individualisé en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet de formation, à savoir, les options du master. Des dispenses et/ou remplacements de cours peuvent être obtenus avec accord du responsable du programme (formulaire au secrétariat). Voir le site : www.uclouvain.be/fsp où se trouvent également les horaires de cours.

O WESP1001	Introduction aux systèmes de santé et de soins	Vincent.Lorant	30h	3 Crédits	1q
O LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie.Buxant Olivier.Corneille Guy.Lories	30h	5 Crédits	2q

LDROI1220	Introduction à la psychologie	Rafaele.Dumas (coord.) Emmanuelle.Zech	45h	3 Crédits	2q
LIEPR1007	Psychologie générale	Anne.De.volder Guy.Lories	30h	3 Crédits	1q
LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Gregoire.Lits Marc.Zune	30h	3 Crédits	1q
WESP1005	Comptabilité générale	Karine.Cerrada	15h+15h	3 Crédits	2q
WESP1006	Economie politique	Benoit.Hallet	15h+9h	3 Crédits	2q
WESP1007	Introduction aux théories des organisations	John.Cultiaux	15h+15h	3 Crédits	2q
WESP1008	Pathologie générale et santé publique	Erwin.Schroeder	30h	5 Crédits	2q
WESP1009	Méthodologie du travail universitaire (séminaire inter facultaire)	William.Dhoore (coord.) Severine.Henrard Niko.Speybroeck	30h	3 Crédits	2q
WESP1010	Introduction à la statistique descriptive et aux probabilités	William.Dhoore (coord.) Niko.Speybroeck	15h+15h	3 Crédits	1q
WESP1011	Introduction à la recherche scientifique en santé publique	William.Dhoore (coord.) Severine.Henrard Niko.Speybroeck	30h+15h	3 Crédits	1q
LANGL1853	Anglais: Compréhension à la lecture	Estelle.Dagneaux (coord.) Anne-Julie.Toubeau	30h	3 Crédits	2q

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
- L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
- La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
- La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité.
- L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.

Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Une attention particulière sera donnée à l'évaluation des compétences, c'est-à-dire une évaluation portant sur des projets, des mises en situations concrètes, des productions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

L'évaluation portera davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le master est ouvert aux étudiants internationaux et aux étudiants des pays en développement.

Mobilité Erasmus / Mercator : les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger pour une partie de la formation. S'adresser au secrétariat et s'informer des conditions générales de l'Université.

Un partenariat privilégié est organisé avec l'Université de Montréal (UDM) (étudiants in et out) ainsi qu'avec l'Université du Costa Rica (étudiants in) https://www.uclouvain.be/9976.html.

La Faculté de santé publique organise en collaboration avec l'université d'Oviedo (Espagne) et Karolinska Institut (Suède) un Erasmus Mundus Master Course in Public Health in Disasters (EMMPHID) http://pubhealthdisasters.eu/

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les diplômés du master en santé publique ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'Ecole doctorale "Santé publique - Santé et société".

CERTIFICATS

La Faculté de santé publique délivre plusieurs certificats d'université, dans le cadre de la formation continue.

Consulter le site de l'Institut universitaire de formation continue (http://www.uclouvain.be/iufc.html et notamment le catalogue des formations) et la liste des formations de la Faculté de santé publique via le site du programme d'études (http://www.uclouvain.be/programmes-etudes.html)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure FSP

Acronyme	**FSP**
Dénomination	Faculté de santé publique

Adresse	Clos Chapelle-aux-champs, 30 bte B1.30.02 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 34 39 - Fax 02 764 34 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de santé publique (FSP)
Mandats	Jean Macq Doyen
Commissions de programme	Commission de programme du master complémentaire en Santé et développement (MCSD) Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE) Commission de programme du master en santé publique, finalité approfondie (MSPA) Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)

: Jean Macq

Jury

Président de jury du master en sciences de la santé publique : William D'hoore
Secrétaire de jury du master en sciences de la santé publique : Vincent Lorant

Personnes de contact

Responsable administrative de faculté : Claudine Wangneur